

Commune de Chanas

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

Zone d'interdictions

Zones de projet possible sous maîtrise collective

Zone de contraintes faibles

Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

C.c : Crue rapide des rivières

T.1 : Crue de torrents et des ruisseaux torrentiels

V.v : Ravinements et ruissellements sur versant

O.g : Glissements de terrain

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé voir encart au 1/25000
Chaque zone est référencée par deux indices de contraintes à appliquer
*Le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer
**Le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas) éventuellement complété par un indice numérique

Etude : 03.G.7.3.106

Date	Dessiné	Vérifié
12/2005	PM	FG
05/2005	PM	FG
12/2006	PM	FG



GEOPOLIS SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
Agence de GÉOPOLIS
14 A rue du Néoparis
39000 SAINT-MARTIN D'YÈRE
Tél. 04 39 37 80 11 Fax. 04 39 37 80 01

Agence de L'YÈRE
25 rue Diderot
89000 YÈRE
Tél. 04 78 89 38 82 Fax. 04 78 89 38 82

Ech : 1/5 000



Plan 4

